

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021 salle DUBOEUF :

présents : M. DAVAL M, M GOFFOZ A, , M. MANGAVEL P, Mrs DALLIERE J, BARRET C, BARRAU D, SOUCHON M, CHAFFAL M, Mmes PALLANCHE B, DALLIERE C, DUBOST M P, GUILLOT M, GEORGES M.

Absent : M BUTIN L., Mme LAURENT E

Secrétaire de séance M. GOFFOZ Alain

M. DAVAL Marius remercie les membres présents.

Le compte rendu du 29 Avril 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

Ordre du Jour :

- Bail emphytéotique pour le site de la Madone

M. Derinck nous a contacté pour nous informer que le conseil d'administration du diocèse de Lyon revenait sur sa position et nous proposait un bail emphytéotique. Comme ce jour nous n'avons pas reçu les documents ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

- Horaire de l'Ecole publique

Tous les 3 ans l'académie nous demande de prendre une délibération sur les horaires définis pour l'école publique. Suite au compte rendu du conseil d'école, les horaires restent inchangés, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 40 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 16 h 30. Validé à l'unanimité des membres présents.

- Commission bâtiment

- o Place du marché

Suite à une réunion avec M. FUGIER régisseur du marché, nous avons proposé de modifier le tarif d'emplacement. En effet de 0 à 3 m le tarif de place sera à 1.50 e et au-delà de 3 m 3.10 €. Les tarifs rentreront en vigueur au 1^{er} juin 2021. Pour continuer d'avoir un bourg agréable, M. FUGIER a accepté de ranger les poubelles en fin de marché.

- o Terrasse du bar le p'tit creux

Une demande de diagnostic est en cours sur la dangerosité du mur ou non de tout est là. La terrasse ne sera pas installée sans le résultat du diagnostic.

Le barnum à été installé pour le restaurant le St Martin au vu des ouvertures de terrasse suite à la pandémie.

- Vandalisme

Ce matin nous avons constaté du vandalisme sur la vitrine de l'école publique et au vestiaire du foot. Une main courante sera déposée en gendarmerie.

Questions diverses

- Pot de départ

Suite au départ en retraite de Mme VIAL Maryse et Mme BEAL Annie de la MARPA un pot de départ leur sera organisé le 11 juin 2021.

- Insertion d'encart publicitaire dans le magazine ETE dans la Loire du Paysans de la Loire pour l'ouverture de la maison des traditions du 1^{er} juillet au 31 octobre.

- Etude d'achat d'un ordinateur avec Mathieu CHAFFAL et Alain GOFFOZ

- La commission voirie a recensé le patrimoine forestier de la commune et va désormais voir avec l'ONF pour un plan de gestion. Une visite sera organisée pour la voirie « chemin Barlier ».

- Au vu des photos prises pendant le week end devant le local à poubelle vers la bascule, un rappel sera fait à la population pour une bonne gestion des containers. Ils seront désormais fermés dans le local et réservés qu'aux maisons secondaires et riverains du bourg qui ne dispose pas de place pour déposer une poubelle.

Séance levée à 22 h 10

Le Maire
Marius L.

